

SESSION 2021/2022

Le 21/09/2021

COMMISSION FINANCES- FISCALITE

Séance N°7

NOTE PREPARATOIRE – PARTICIPANTS-INTERVENANTS

LIEU : Mixte (visioconférence et présentiel)

- En présentiel : 26 rue du Renard, 75004 Paris

Accès métro / RER Rambuteau ligne 11 – Hôtel de Ville ligne 1 – Châtelet-les-Halles
RER

- En visioconférence : Logiciel LifeSize

Attention : nous utilisons désormais le logiciel *Lifesize* pour nos séances. Néanmoins, vous n'avez pas besoin de télécharger ce logiciel, votre navigateur internet est suffisant. En revanche, **merci de privilégier l'utilisation de Google Chrome pour éviter des problèmes de comptabilité.**

Cliquer sur ce lien : <https://call.lifesizecloud.com/10602013>

Mot de passe numérique : 1990

DATE ET HORAIRE : Mardi 21 septembre de 14H à 15H30

ELUS REFERENTS :

Monsieur **Romain COLAS**, maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Madame **Sophie MERCHAT**, seconde adjointe au maire, déléguée aux finances d'Enghien-les-Bains (95)

SUJET :

M.57, nouveau référentiel budgétaire et comptable pour les collectivités territoriales : Comment s’y préparer ?

OBJECTIFS :

- Présenter la nomenclature M.57 (généralités, historique, enjeux)
- Proposer des actions concrètes pour s’y préparer
- Revenir sur l’obligation de certification des comptes des collectivités locales¹
- Disposer d’une vision stratégique sur l’ensemble de ces éléments

CONTEXTE :

Le référentiel M.57 est l’une des instructions comptables et budgétaires des collectivités territoriales (tel que l’instruction M.14 pour le bloc communal). Etendu aux métropoles en 2015, il est également le plus moderne et le plus récent de ces référentiels. Son modèle vise à se rapprocher des pratiques de la comptabilité privée.

Dans une démarche générale de simplification de l’action publique, **cette nomenclature doit se généraliser à l’ensemble des collectivités locales vers l’horizon 2024.**

Cependant, les nombreux changements nécessaires à son implémentation (nouvelle organisation comptable notamment) impliquent une anticipation importante des exécutifs locaux.

Il reste que cette transition est un prérequis indispensable pour la certification des comptes des collectivités et pour celles souhaitant expérimenter le compte financier unique (CFU).

¹ pour plus d’informations, voir le compte-rendu de la séance du 29 mars 2021 - [Les nouveautés sur la certification des comptes publics pour les collectivités locales](#)

SESSION 2021/2022

Le 21/09/2021

COMMISSION FINANCES- FISCALITE

Séance N°7

NOTE PREPARATOIRE – PARTICIPANTS-INTERVENANTS

ENJEUX DE LA SEANCE :

La Commission Finances - Fiscalité a pour vocation de réfléchir aux problématiques essentielles de la gestion communale. Elle revient également sur tout sujet concernant directement ou indirectement les finances ou la fiscalité des communes franciliennes.

Cette séance doit permettre aux élus de **réfléchir sur les actions menées ou à mener concernant le passage à ce nouveau référentiel.**

Les intervenants de cette séance sont là pour revenir avec vous sur les éléments essentiels à ce changement, avec **des exemples concrets provenant de leurs expériences, et pour répondre à toutes vos questions.**

LES INTERVENANTS :

- Monsieur **Clément BOUSQUET**, Fondateur de CBG Territoires, consultant en finances et organisation des collectivités locales
- Monsieur **Jean-Christophe CARREL**, Commissaire aux comptes, expert-comptable du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables
- Monsieur **Jean-Michel MOREAU**, Expert-comptable, membre de la commission secteur public du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables
- Monsieur **Max PEUVRIER**, Commissaire aux comptes, expert-comptable, président du Club secteur public du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

DEROULE :

14h00-14h10 : Introduction de la séance par les élus référents (10 minutes)

14h10-14h50 : Présentation des intervenants (40 minutes)

14h50-15h25 : Séquence de questions/réponses avec les participants (35 minutes)

15h25-15h30 : Conclusion des élus référents (5 minutes)

SESSION 2021/2022

Le 21/09/2021

COMMISSION FINANCES- FISCALITE

Séance N°7

NOTE PREPARATOIRE – PARTICIPANTS-INTERVENANTS

LISTE DES PARTICIPANTS² :

Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire	Nom	Prénom	Fonction
Ville de BONDY (93140)	GIBERT	Carina	Directrice du Pôle Finances
Plaisir (78370)	Dubois	Jean-Michel	Adjoint aux finances
CHOISEL (78460)	SEIGNEUR	Alain	Maire
91430 VAUHALLAN	PAIN	Vincent	Adjoint au maire
Iverny 77165	Cap	Carole	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Attachée territoriale
méré 78490	pratx	Jean-Max	adjoint finance
VILLIERS SUR MORIN	LEROY	MALORIE	Elue
MAIRIE LONGJUMEAU	jarnous	sandrine	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - DIRECTRICE FINANCIERE
Rosny-sous-bois 93110	Mesa	Stéphane	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet
Mairie de Luzancy	Sauvage	Gautier	Maire

² Liste des inscrits au 14/09/2021